

Québec, le 11 juin 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Assemblée nationale
Édifice Pamphile-LeMay
1035, rue des Parlementaires, 1er étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader parlementaire,

La présente lettre donne suite à la question inscrite au Feuilleton du 21 mai 2015, par le député de Groulx, faisant référence à la question 151 des demandes de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition, dans le cadre de l'étude des crédits 2015-2016 du ministère des Transports, volet implantation de la stratégie maritime.

Cette question concerne l'état d'avancement du projet de 90 M\$ visant la reconfiguration du terminal de croisières au port de Québec et relève de la compétence de mon ministère.

L'échéancier prévu et le détail des travaux pour la réalisation du projet est un renseignement qui nous a été fourni par un tiers et pour lequel nous devons obtenir un consentement afin de les rendre publics, et ce, en vertu des articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès.

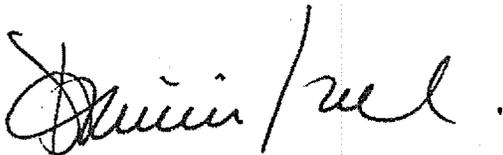
L'estimation initiale et actualisée du coût total du projet est de 89,5 M\$. La contribution du ministère du Tourisme est de 35 M\$.

Le ministère du Tourisme n'a jamais commandé ou réalisé d'étude.

Également, je vous confirme que le ministère du Tourisme n'a reçu aucun projet concernant une passerelle au-dessus du bassin Louise.

Finalement, aucune somme n'est prévue pour l'année financière 2015-2016.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Leader parlementaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



DOMINIQUE VIEN